

Communiqué de presse du 2 janvier 2018

Tables européennes de poker

Le 6 juillet dernier à Rome, le Président de l'ARJEL, Charles COPPOLANI, signait avec ses homologues espagnol, italien et portugais une Convention de partage de liquidités de poker en ligne (1).

Six mois après, l'Espagne et la France sont en mesure d'annoncer que des tables de poker franco-espagnoles seront offertes aux joueurs des deux pays dans les toutes prochaines semaines.

(1) Communiqué de presse relatif à la signature de la Convention, suivi de ladite Convention : <http://www.arjel.fr/IMG/pdf/20170706CP.pdf>